****

*Ma thèse en 180 secondes*

*Édition 2017*

**Cahier des membres du jury**

***(document adapté des recommandations rédigées par l’ACFAS)***

**Contacts :**

**CPU**

Marine LOPES

Chargée de communication

103 Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél. 01 44 32 90 05

Email : marine.lopes@cpu.fr

**CNRS**

Marie LAUVERGEON

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16

Tél. 01 44 96 46 51

Email : marie.lauvergeon@cnrs-dir.fr

 

Table des matières

I - Présentation générale 3

1. Qu’est-ce que c’est? 3

2. Les prix 3

II - Rôle du jury et évaluation des candidats 4

Critères d’évaluation 4

Déroulement de la prestation et conditions particulières 5

III – Modalités de l’évaluation et des délibérations 5

1. Rencontre préparatoire 5

2. Membres du jury 6

IV - Coordonnées 6

Dans ce document l’emploi du masculin pour désigner des personnes n’a d’autres fins que celle d’alléger le texte.

# Merci d’avoir accepté d’être membre du jury pour le concours *Ma thèse en 180 secondes.* Ce document résume les points importants concernant l’évaluation des candidats.

# I - Présentation générale

## 1. Qu’est-ce que c’est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MTMC) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l’Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Porté en France pour la quatrième année consécutive par la CPU et le CNRS, le concours ***Ma thèse en 180 secondes*** permet à des **doctorants** en cours de thèse ou docteur de l’année universitaire précédente de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes,** un exposé clair et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

**Chaque année, un appel est lancé à l’ensemble des regroupements universitaires de France pour participer au concours qui se décompose en quatre temps :**

1. Une **finale régionale** (au sein des regroupements universitaires) permettra de désigner un lauréat par regroupement universitaire pour la demi-finale du concours.
2. Une **demi-finale** nationale sera organisée pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale.
3. La **finale nationale** déterminera les trois doctorants représentant du pays pour la dernière étape.
4. La **finale internationale, organisée à l’automne 2017 par la Belgique,** regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (3 lauréats maximum/pays auxquels s’ajoutent les lauréats des pays encadrés par l’AUF).

## 2. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

* Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1er prix, 2e prix et 3e prix).
* Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1er prix, 2e prix et 3e prix).

Un prix du public pourra également être remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection.

Seule l’obtention d’un des prix du jury permet l’accès à la finale nationale (1er prix du jury) et à la finale internationale (1er, 2ème et 3ème prix du jury). Un de ces trois prix du jury peut être cumulé avec le prix du public, qui seul ne donne pas accès à la suite du concours.

# II - Rôle du jury et évaluation des candidats

Le rôle du jury, quel que soit le niveau de compétition, est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l’aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours Ma thèse en 180 secondes et plus largement la diversité des acteurs de la recherche.

## Critères d’évaluation

Les membres du jury des finales régionales, nationale et internationale se baseront sur les critères suivants pour évaluer les candidats :

**1. Talent d’orateur et implication / ou Eloquence (note sur 10)**

- Le participant a-t-il démontré des qualités d’orateur et a-t-il fait preuve d’éloquence, de justesse de ton ?

Voici quelques critères : Voix claire, présentation rythmée, justesse du ton utilisé, présence sur scène, interaction avec le public, enchainement des idées, …

- La personnalité du candidat : discours naturel, passionné, retour sur expériences

**2. Médiation du sujet (note sur 10)**

- Le participant a-t-il utilisé une narration adéquate à la compréhension des contextes, enjeux et éventuels résultats de ces recherches ?

- la diapositive apporte-t-elle une plus-value à la médiation du sujet ? (si utilisée)

**4. Coup de cœur (1 point bonus)**

- Point particulièrement marquant lors de la présentation du doctorant.

## Déroulement de la prestation et conditions particulières

Les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée. Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu’à 0 ;

Quand le participant est prêt à commencer, il l’indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe de tête (cela permet d’éviter les faux départs). Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

En aucun cas, le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s’il s’aperçoit qu’il a fait une erreur ou s’il estime qu’il n’était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;

Un problème technique majeur correspond par exemple à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s’affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas, la clochette de départ qui ne tinte pas. Dans ce cas, l’animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé. Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Un signal sonore très fort (klaxon) retentira quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s’affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans ce cas, le candidat aura le choix : soit il décide de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d’être toujours admissible à la compétition. La décision du jury est sans appel.

# III – Modalités de l’évaluation et des délibérations

Le président du jury mènera les discussions et prendra une décision finale au sein du jury, si nécessaire, lors des délibérations.

Les délibérations des membres du jury n’excèderont pas **30 minutes** afin de ne pas faire trop attendre le public qui assistera à la compétition et risquer ainsi des défections au moment de l’annonce des résultats.

## 1. Rencontre préparatoire

Étant donné que les membres du jury disposeront de trois minutes seulement pour prendre des notes à chaque prestation et que le temps alloué aux délibérations est relativement court, le jury peut se réunir avant la compétition afin de discuter des points suivants :

Le déroulement des évaluations et des délibérations :

* chaque membre sera-t-il chargé d’évaluer un seul critère ou tous les critères en même temps? Il est fortement conseillé que chaque membre du jury évalue l’ensemble des critères.
* pour commencer les délibérations, les juges devront-ils annoncer la note qu’ils ont attribuée à chaque candidat ou seulement celle des cinq premiers selon leur classement? A travers les expériences passées, les délibérations commençant avec un tour de table des cinq premiers candidats de chaque jury étaient les plus efficaces.
* qui sera chargé de comptabiliser l’ensemble des notes pour chaque étudiant?

Nous conseillons fortement qu’une personne de l’organisation accompagne le jury tout au long de la finale et de sa délibération.

## 2. Membres du jury

Il est **fortement conseillé** que le jury soit constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde artistique, du monde économique et des médias. La composition du jury est à charge du comité organisateur régional pour les finales des regroupements et national pour la final française.

En cas de conflit d’intérêt (par exemple si l’étudiant d’un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l’ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l’ensemble des présentations.

# IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des regroupements universitaires, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre établissement.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre contact avec :

**CPU**

Marine LOPES

Chargée de communication

103 Boulevard Saint-Michel

75005 Paris

Tél. 01 44 32 90 05

Email : marine.lopes@cpu.fr

**CNRS**

Marie LAUVERGEON

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16

Tél. 01 44 96 46 51

Email : marie.lauvergeon@cnrs-dir.fr